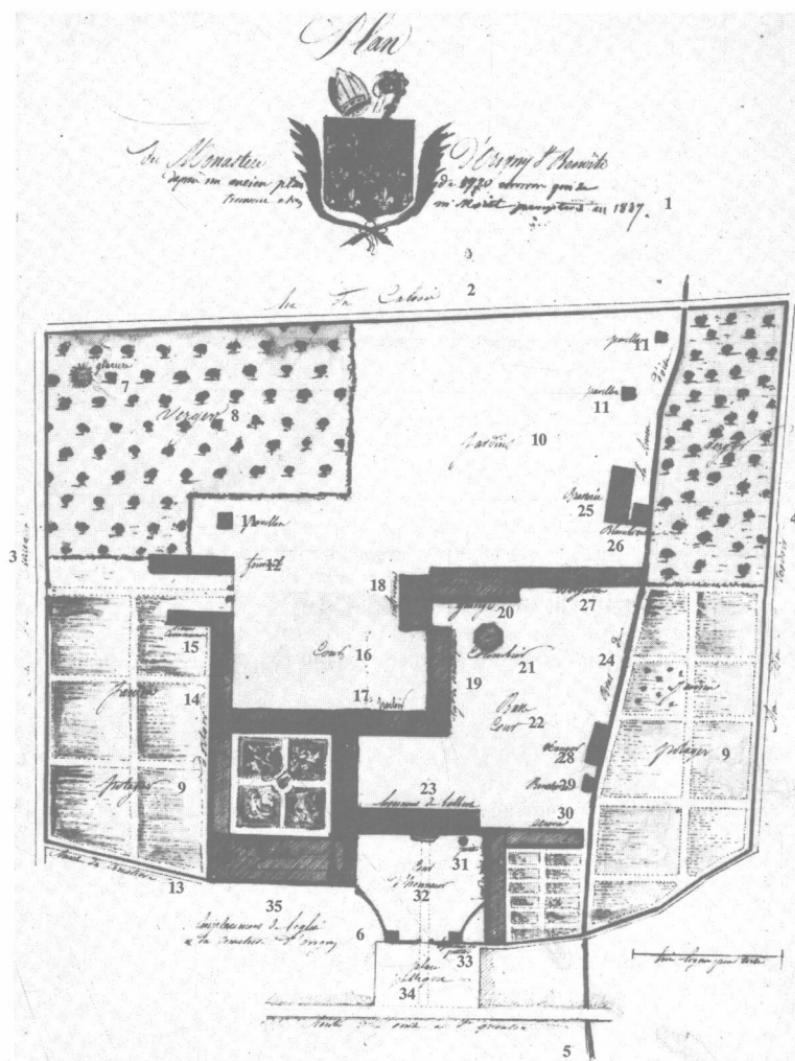


# La liquidation des biens de l'abbaye d'Origny-Ste-Benoîte

par M. André VACHERAND



Plan A. Piette - Archives Départementales  
de l'Aisne (Collection Piette)  
Voir légende page 76

### *La Libération des lieux.*

L'Assemblée Nationale ayant voté en 1789 le transfert des biens du Clergé à la Nation, la loi du 13 février 1790 supprima toutes les communautés de France, et l'autorité se présenta à l'abbaye le 10 novembre 1790, en exécution du décret de l'Assemblée Nationale du 26 mars précédent, pour y recevoir les déclarations des religieuses. Celles-ci sont au nombre de 40 dont 25 religieuses de chœur et 15 sœurs converses (1), sous l'autorité de l'abbesse Madame de Narbonne-Lara qui, dans sa soixantequinzième année est malade et paralysée des membres inférieurs. Seize religieuses restent fidèles à leurs vœux (2) et il leur est encore permis d'habiter leur couvent.

La loi du 12 août 1792 de l'Assemblée Législative ordonne leur expulsion. L'abbesse et une dizaine de religieuses se réfugient alors à Ribemont dans la maison du marquis de Condorcet. Dénoncées au Comité, elles sont arrêtées le 21 frimaire An II (3), en vertu de la loi des suspects, transportées à Saint-Quentin, enfermées dans l'église Saint-Jacques, puis emprisonnées dans une salle basse au fond de la cour des Dames de la Croix où Madame de Narbonne-Lara expire le 7 janvier 1794 (4).

Eustache Leroux, brasseur de l'abbaye, cultivateur du marché de la Sergenterie, avait été chargé par l'abbesse Madame Narbonne-Lara, de transporter dans la maison de refuge du Petit-Origny à Saint-Quentin, un certain nombre d'objets précieux. Au cours du transport, il fut dévalisé sur la route à la ferme de la Désolation (5).

### *La vente du mobilier de l'abbaye.*

Elle se déroula du 15 au 31 octobre 1792 comme précisé dans le préambule du procès-verbal de vente (6).

“Vente par adjudication du mobilier de l'Abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte par Joseph Théodore Lartizien, Notaire à la résidence de la ville de Ribemont, choisi et nommé par le citoyen Antoine May aussi notaire

(1) Archives municipales de Saint-Quentin citées par Ch. Gomart dans “L'Abbaye Royale d'Origny-Sainte-Benoîte” (Extrait de l'Histoire du canton de Ribemont - 1869) p. 347.

(2) Me G. Gorisse. Communication à la Société Académique de Saint-Quentin. “La Fermeture des couvents à la Révolution”.

(3) Registre des délibérations de la municipalité de Ribemont (28<sup>e</sup> feuillet) cité par Ch. Gomart. Ibid. p. 347.

(4) Ch. Gomart Ibid. p. 347. Archives municipales de Saint-Quentin, l'acte d'Etat-Civil n° 16 de l'An II précise que “la nommée Jeanne Marie Narbonne, âgée de soixante-dix huit ans était décédée le 18 nivôse de l'An II au matin, à la ci-devant maison, dite des filles de la Croix de cette ville”.

(5) Professeur P. Mauclaire “A propos de la maladrerie d'Origny-Sainte-Benoîte” Bulletin de la Société Historique de Haute-Picardie Tome VII - Soissons - 1930.

(6) Archives départementales de l'Aisne - 269 E 18 - Minutes de Me Lartizien notaire à Ribemont. Acte découvert par Me J. Ducastelle au cours de ses recherches sur le notariat de l'ancien régime.

audit Ribemont, l'un des Administrateurs du Directoire du District de Saint-Quentin commissionné par l'administration du Conseil Général du même district, par commission du 12 octobre 1792. Sommes transportés en la maison d'Origny-Sainte-Benoîte qu'occupaient cidevant les abbesse et religieuses à l'effet de procéder à la vente par adjudication des meubles et effets mobiliers qui se trouvent actuellement resserrés dans ladite maison et dont l'inventaire a été fait ainsi qu'il apparaît par le procès-verbal fait par ladite municipalité et qui nous a été remis à l'instant, se réservant toutefois, ledit commissaire à soustraire ceux des meubles qu'il croira propres à garnir l'hôpital provisoirement établi à Saint-Quentin et ceux dont la vente ne serait pas avantageuses à (... mots illisibles...) tels qu'argenterie, manuscrits, médailles, ..., tableaux, gravures, etc... les-quel sera transportés en ladite ville de Saint-Quentin.

Les deniers provenant de la dite vente seront payés aussitôt l'inventaire fini, entre les mains du citoyen Dabigny Receveur des Domaines Nationaux à Ribemont, pour en rendre compte à qui il appartiendra ainsi qu'il y a consenti.

Dudit jour quinze octobre mil sept cent quatre vingt douze.”

La vente comprend 858 articles (868 avec les numéros bis). Elle s'est déroulée en octobre 1792, du lundi 15 au 19 inclus, du lundi 22 au 25 inclus, et du lundi 29 au 31 inclus, soit pendant douze journées. Elle se termine chaque soir à 17 h 00 pour être remise au lendemain à l'exception du 30 octobre où elle fut interrompue comme le dit le procès-verbal : “attendu qu'il ne s'est plus trouvé aucun enchérisseur nous avons, du consentement du citoyen commissaire cessé la présente vacation laquelle sera remise à demain trente et un octobre”.

Les différents articles qui ont été vendus tout en allant dans un certain désordre, ont été classés et groupés. (7)

#### QUELQUES ANIMAUX

Quatre chevaux de diverses qualités (de 153 à 616 livres) (8), quatre vaches (prix moyen 150 l), une chèvre et son bouc (40 l), et une chevrette (14 l).

#### QUELQUES VEHICULES

Un chariot (160 l), un tombereau avec un quartier de charrette sans roues (60 l), une petite charrette de brasseur (45 l), un brancard et un chariot (28 l), une petite charrette (81 l), un cabriolet (180 l), et un carrosse avec une glace cassée (525 l) (8).

---

(7) Le franc, adopté comme unité monétaire du système métrique avait une valeur sensiblement égale à celle de la livre.

1 franc = 1 livre 3 deniers, soit 80 francs = 81 livres.

(8) De tous temps, l'abbesse ne sortait jamais que dans un carrosse attelé de quatre chevaux, même pour aller faire des collations dans le superbe jardin de la Folie, à peu de distance de l'abbaye. Ch. Gomart - ibid. p. 341.

## DES MATERIAUX

Du bois : 19 bottes de lattes, 1 tas de vieux bois sous un hangar (220 l - important sans doute compte-tenu de son prix), 1 vieux chêne, différentes pièce de hêtre, 1 petite quantité de bois de poirier en assez mauvais état, 7 portions de bois, 3 morceaux en petites poutrelles, plusieurs poteaux, plusieurs pièces de mauvais bois.

Des pierres : 1 tas de pierres dures à pavé (41 l), des carreaux à pavé (1 gros tas (53 l) et 7 petits tas), 1 petit monceau tant de chaux que de sable.

Des grains : plusieurs tas de grains (82 l), 1 bac d'avoine.

## DES OUTILS ET DU MATERIEL

1 selle, 2 nancelles, 5 rateliers à brebis (25 l), 3 outils de jardin, 3 pioches, 1 pelle, 1 arrosoir, 5 entonnoirs, 2 mesures, 1 petite presse, 11 vendanges, 4 grandes balances, 2 lanternes, 1 poulie et sa corde, 8 pagniers dont 1 à boire, 1 corbeille, 1 civière, 24 échelles, 3 marchepieds, 1 petit escalier, 66 pelles à faire le pain, 1 alambic.

## DES USTENSILES DE CUISINE ET DE TABLE

7 castroles dont 1 grande en cuivre, 4 marmites dont 2 en cuivre rouge, 2 poissonnières, 1 bouilloire, 2 cuillers à pots, 1 cuiller à arroser, 1 pilon, 2 pagniers à salade, 1 cruche, 1 tamis, 1 lot de vaisselle, 1 mortier, plusieurs lots de couverts, 2 bassines, 1 couperet, 1 couteau de boucher, 9 plats en terre ou en fayence, 3 lots de mauvaises plateries, 1 lot de mauvaises tourtières, 3 assiettes d'étain, 1 tasse, 14 pots dont 2 en grès, 7 grandes poèles, 5 pots à fleurs, 2 fontaines l'une avec son bassin, 1 vieux garde-manger, 2 balais de crin, 2 chandeliers et 2 mouchettes.

## DES ACCESSOIRES DE CHEMINÉES ET APPAREILS DE CHAUFFAGE

4 devants de cheminée, 8 paires de chenets, 3 cibles de feu, 1 soufflet, 11 pelles à feu, 11 pincettes, 11 grils, 7 broches, 1 tournebroche, 2 lèche-frites, 5 crémaillères, 10 chaufferettes, 18 réchauds, réchauffeurs ou chauffoirs, 1 chaudière (168 l), 2 portes de chaudières, 4 petites portes de fourneaux et 1 grand poêle en fayance avec sa table de marbre (30 l).

## DES RECIPIENTS

1 bacquet, 23 cuviers, 8 chaudrons dont 2 en airain, 5 en cuivre, 6 tonneaux, 11 siaux (en bois, en fer, ou cerclés), 3 cuvettes, et 29 bacs divers, en pierre bleue ou autres, le plus cher, 1 bac avec 4 pierres bleue (243 l), les autres de 20 à 65 l, 1 baignoire (6 l).

## DES MACHINES

”Tout ce qui compose la Brasserie entière avec tout le matériel qui s'y trouve à charge de l'enlèvement de la chaudière avec les cuves, de faire toutes les réparations au bâtiment en cas de dégradations” (9) adjugé

(9) La brasserie construction indépendante de l'abbaye proprement dite, était la seule qui subsistait en 1850, avec un pavillon d'entrée. Ch. Gomart. ”L'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte”. Revue de l'Art Chrétien - Paris - 1850 - Librairie A. Pringuet, 25, rue Bonaparte.

pour 3.609 l à Dermoncourt, le père du général d'Empire. C'est de loin le lot le plus cher de la vente.

"La bulterie avec tout ce qui l'accompagne" (51 l), 3 grandes pompes, "celle de la cuisine avec ses tuyaux" (335 l), "une autre" (108 l), "une autre autre, celle de la buerie" (215 l).

#### DE LA LINGERIE

36 paires de draps, de maître ou de domestique, dont certains sont en assez mauvais, en mauvais, ou en fort mauvais état, et dont le prix varie de 5 à 40 l.

112 torchons et essuie-mains, prix moyen 6 l les 6.

22 nappes, de 3 à 5 l la nappe.

84 serviettes, de 5 à 12 l les 6.

#### DE LA LITERIE

8 chalits (de 8 à 10 l), 19 bois de lits (de 10 à 15 l), 3 sommiers (de 50 à 60 l), 36 matelas (de 30 à 60 l), 26 paillasses de longue paille (de 1 l si elle est mauvaise, à 10 l), 5 lits (de 50 à 100 l, dont 1 lit de plumes à 90 l pour le curé de Bernot), 42 armoires (du "vieux fond" à 30 sols, à la double armoire à 75 l en passant par tous les prix suivant l'état, la qualité du bois et les dimensions).

5 couvre-pieds (de 2 à 10 l), 14 couvertures (de la mauvaise à 6 l à la meilleure à 34 l), 8 courtepointhes (de 14 à 36 l), 19 traversins (de 5 à 10 l), 5 oreillers (de 5 sols à 5 l).

24 ciels de lits garnis de leurs rideaux avec "fer bonne grâce", avec leurs rideaux, et avec ou sans la courtepointhe pareille ; le plus simple 11 l, en serge bleue 59 l, en toile de coton 103 l, avec un soufflet 102 l pour le curé de Sissy, en indienne 108 l, en toile d'orange 120 l, avec ses rideaux de drap couleur d'habit d'évêque 172 l, en rideaux d'indienne avec courtepointhe pareille 250 l, garni d'indienne rouge avec rideaux, la couverture pareille 274 l, garni de toile d'orange, rideaux couverts de même couleur 300 l - 1 bois de lit sanglé, son sommier, le ciel de lit garni de fer, rideaux de bonne grâce, avec son tapis, le tout en serge cramoizi avec un servant de cheminée 570 l.

#### DES MEUBLES

95 tables ou tréteaux, la petite table à 35 sols, le guéridon à 2 l, les tables en chêne à 12 l, les tables "pied de biche" à 16 l, la table à quatre tiroirs à 40 l, jusqu'à la grande table de réfectoire tout équipée à 141 l. 104 chaises dont 2 percées et 1 roulante (10), 19 bancs, 2 paterres, 9 portières de toile, 2 coffres, 1 coffre à pain, 2 maies, 1 luminaire, 2 paravents, 5 vieux classeurs, 2 rayons, 1 apothicairie en petite partie avec ses rayons (15 l), 1 petite penderie et tout ce qui l'accompagne (82 l), 4 canapets dont un à 12 l, un vieux à 26 l, un autre avec 6 chaises recouvertes de damas cramoizi 230 l, 81 fauteuils dont 24 recouverts de tapisserie, les autres d'indienne ou de toile, vendus souvent par 6, de 80 à 150 l le lot, 4 commodes (de 30 à 40 l), 2 encoignures.

(10) L'abbesse, Madame de Narbonne-Lara est paralysée des membres inférieurs.

## DES RIDEAUX ET DES TAPISSERIES

20 paires de rideaux (doubles rideaux) en sermoise, indienne, toile blanche, toile flambée, de couleurs verte, bleue, de 20 à 80 l la paire, 27 rideaux de fenêtres avec ou sans leur verge, 2 morceaux de toile, 2 petits tapis, et 30 petites et grandes pièces de tapisserie, sans doute les travaux de broderie des religieuses qui avaient plus ou moins de talent pour ce passe-temps puisque de nombreuses pièces sont qualifiées "mauvaises", leur prix moyen est de 4 à 5 l, mais on en trouve à 20 ou 30 sols, à 10 et 12 l, à 25 et 26 l pourtant "mauvaises" et une "au petit carreau" à 45 l.

## DU MOBILIER DE DECORATION

Un portrait d'abbesse dans un cadre doré (on ne précise pas laquelle) (4 l), 1 bénitier, 1 portière, 1 chandelier en argent (la seule pièce en argent de l'inventaire (5 l), 5 tables de marbre (30 à 40 l), 2 dessus de portes en portraits (3 l pour le curé de Neuville), 9 trumeaux avec leur cadre doré et leur peinture (de 20 l pour un petit à 100 l pour un grand, en passant par tous les prix).

## DES LIVRES

456 livres, plus une quantité importante de volumes dont le nombre n'est pas précisé, tous ou presque qualifiés d'"imparfaits", auquel terme s'ajoute parfois celui de "bouquins", le tout vendu en 30 lots à des sommes dérisoires pour un total de 168 l. 15 sols. Les seuls ouvrages dont on connaît le titre (et non l'auteur) sont 13 petits volumes intitulés "Essai de morale" achetés 6 l par le curé d'Origny.

"Une quantité de papier inutile" a été adjugée 26 sols à Godart, le maire d'Origny, qui acquit également 25 volumes imparfaits pour 40 sols.

## DES ELEMENTS DE L'IMMEUBLE

Comme on va le voir celui-ci fut déshabillé à l'intérieur comme à l'extérieur.

3 tacqs (plaques de cheminée) (10 l pièce), 6 portes dont 1 vitrée, 1 d'étable, 1 battante, plusieurs panneaux de fenêtres, 2 gouttières de plomb (150 l), 51 volets (de 2 à 9 l pièce), 15 grilles extérieures servant de séparation d'avec la cour et le jardin, à droite en entrant, chaque élément vendu séparément de 60 à 90 l, la porte en fer à 2 battants fermant à clé (133 l), la petite porte à la suite (36 l), la grille de fer du grand parloir avec la boisserie qui l'accompagne laquelle se trouve placée en l'ancienne salle des plaids généraux (280 l), 1 petit parloir en fer du cabinet de la cidevant abbesse avec sa boisserie (37 l), le premier parloir en fer au rez-de-chaussée à côté du premier (42 l), le second parloir (90 l), 1 parloir en fer (75 l), la lunette à tuyaux à l'anglaise des commodités avec tout ce qui l'accompagne (140 l), la grande boisserie de la chambre à coucher de la cidevant abbesse excepté la porte, la chambranle, la croisée et la cheminée (110 l), et avec les mêmes exceptions, toute la boisserie entière d'un grand appartement avec ses armoires qui s'y trouvent (200 l), la boisserie qui garnit la salle à manger (132 l), les boisseries des chambres à coucher (45 l - 175 l), des cabinets (177 l. 36 l), dans la chambre du chapitre toute la boisserie entière (90 l), dans la chambre de la Communauté toute la

boissarie entière avec son armoire (206 l), les lambris des autres pièces, une quantité de boissarie haute en équerre (41 l), 1 balustrade (12 l), 1 porte de balustrade (5 sols).

Et la vente du mobilier se termina le 31 octobre 1792 à 16 h 30 comme le rapporte le notaire dans l'acte de vente :

”Et attendu qu'il est quatre heures et demie du soir et qu'il ne s'est trouvé jusqu'à présent aucun meuble et autre à vendre excepté plusieurs cheminées en marbre et boiseries, nous avons terminé sur consentement dudit citoyen commissaire la présente vacation pour être procédé incessamment sur consentement dudit commissaire au calcul du présent inventaire et vente ainsi que pour objets à y renseigner, de tout quoi acte fait et dressé du présent act que le dit commissaire a signé ensemble, les citoyens municipaux présents avec ledit Quentin Moutier, sergent-crieur avec moi notaire susdit jour et an”.

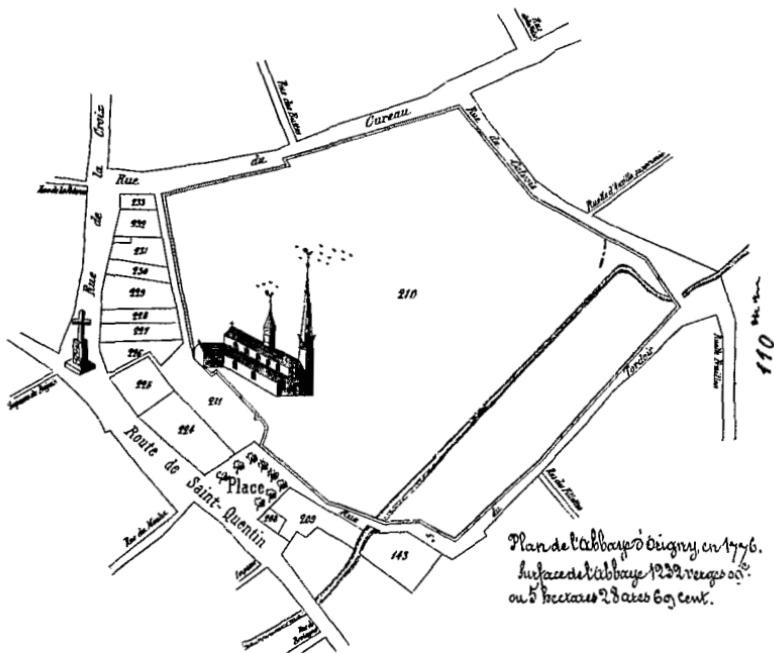
Mais ce ne sera que trois mois plus tard, ou presque, qu'il rédigera la conclusion de cet acte :

”Ce jourd'hui vingt et un janvier mil sept cent quatre vingt treize dix heures du matin, le citoyen May commissaire nous ayant observé que l'administration a cru devoir pour l'intérêt de la Nation arrêter la présente vente jusqu'à ce qu'elle eut pris un parti pour la destination de la maison dont il s'agit, que des objets y restant dans y celle ne consistant qu'en plusieurs cheminées en marbre, boissarie de chambre et fenêtres et en la totalité des meubles qui forment l'ornement de l'Eglise, en conséquence il nous a requi de procéder à l'instant au calcul du présent inventaire lequel se monte à la somme de vingt-cinq mille trois cent soixante dix sept livres onze sols, après quoi y celui Commissaire avons arequi à être de la remise qu'il faisait à l'instant à la Commune d'Origny-St-Benoîte de deux pompes siaux et crochets en dépendant et en conséquence de l'arrêt du département du seize octobre dernier que l'avis du district de Saint-Quentin du huit du dit mois et en exécution de la Commission particulière qui lui a été déléguée par le même district le sept novembre aussi dernier lesquels objets ont été acceptés par les citoyens Godart et Mennechet, maire et procureur municipal dudit lieu Origny, lesquels ont signé avec ledit Commissaire et moy notaire les dits jour et an et, ainsi signé ”Godart maire - Mennechet procureur de la commune - Quey - Caramelle - Godart - Mereau - May commissaire et Lartizien notaire la minute des présentes.

Enregistré à Ribemont le vingt et un janvier mil sept cent quatre vingt treize par Dobigny qui aura quinze sols et a signé, laquelle minute est restée au secrétariat du district de Saint-Quentin, que moi Notaire soussigné a déposée suivant la Loy.

signé LARTIZIEN”

On notera que les conclusions de la vente ont été rédigées le jour de la mort de Louis XVI, et on sourira de la complexité du formalisme administratif (déjà) pour donner à la commune d'Origny deux pompes, seaux et crochets.



### VENTE DES BÂTIMENTS

Le 3 février 1794 (15 pluviose An II) ont été vendus les quatre clochers de l'église supprimée de l'abbaye et des autres bâtiments, pour 500 livres, pour être rasés au niveau des toits, attendu dit l'arrêté "que par leur domination sur les autres édifices, ils semblent contrarier le principe d'égalité". (11)

Le 20 février 1794 (2 ventose An II), les boiseries et le buffet de l'orgue de l'église de l'abbaye sont adjugés moyennant 360 livres et le 12 juin suivant (24 prairial An II), les portes, fenêtres, boiseries de haute et riche sculpture des "habitations" de l'abbaye sont livrées pour 3.584 livres 10 sous en assignats. (11)

La vente de l'abbaye, bâtiments, cours, vergers et jardins potagers, contenant ensemble environ douze arpents de terrain fut prescrite par l'Affiche n° 25 - Vente des Biens Nationaux - Loi du 16 Brumaire, An 5

(11) J. Poissonnier "Histoire de l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte" Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin. 3<sup>e</sup> Série - Tome IX - Travaux de 1869 publiés en 1870 (Extraits) - et du même, même ouvrage, dans Bulletin de la Société de l'Histoire de France - 1868 - Édition 1921 - p. 153 - 154.

de la République Française (12). Elle précisait que la première séance d'enchères aurait lieu le sept Fructidor, An 6<sup>o</sup>, et l'adjudication définitive le douze du même mois. En son article XIII, description était faite de l'abbaye et de ses dépendances et précisait "les dits Bâtiments couverts en ardoises, Cours, Vergers et Jardins potagers, contenant ensemble environ douze arpents de terrain, consistent, se comportent, et sont plus amplement renseignés au procès-verbal d'estimation, du 2 Prairial, An 6, et jours suivants fait par l'Expert ci-devant nommé, en présence du même Commissaire, lequel procès-verbal est déposé..." (13). Ce document qui donne des informations précises sur les dispositions des différents bâtiments, locaux, cours, jardins et vergers de l'abbaye, et sur son état au moment de la vente, a été, compte-tenu de son intérêt, repris *in extenso* en Annexe.

Suivant le procès-verbal et l'affiche, la Maison et ses dépendances étaient estimées vingt et un mille deux cents cinquante francs, et fixées pour la mise à prix, à la somme de quinze mille neuf cents trente sept francs cinquante centimes.

Le sept Fructidor An VI, aucun acquéreur ne se présenta. Le 12 Fructidor suivant, les enchères après avoir stagné quelque peu s'envolèrent brusquement et l'abbaye fut finalement adjugée à Desmoulins Pierre Antoine de Soissons pour la somme de un million de francs. (14) (15)

Les bâtiments furent ensuite démolis et les matériaux vendus à l'encan (16) ont été utilisés à la construction de nombreuses maisons dans le bourg.

---

(12) Archives départementales de l'Aisne. Vente des Biens nationaux - Affiche n° 25.

(13) Archives départementales de l'Aisne - Vente des Biens nationaux - Procès-Verbal Q 84.

(14) Archives départementales de l'Aisne - Vente des Biens nationaux - Q 1243 numéro 479.

(15) Le prix modique de la vente, de l'évaluation, et a fortiori de la mise à prix semblent bien confirmer une information journalistique anonyme du XIX<sup>e</sup> - s. suivant laquelle "le couvent d'Origny-Sainte-Benoîte fut mis en vente à la Révolution mais ne trouvait pas d'acquéreur. Il aurait servi un moment de caserne, les paysans volèrent ensuite le plomb et le métal. Devant ces dégradations, le district de Saint-Quentin dut demander à la Convention en juin 1795 l'autorisation de la vendre à n'importe quelles conditions".

La date de la vente et le nom de l'acquéreur coupent les ailes à l'affirmation de Ch. Gomart (ouvrage cité note 1) suivant laquelle "l'abbaye, saisie par la Nation, fut adjugée en 1791 à un nommé Ménard de Soissons, entrepreneur de bâtiments à Origny-Sainte-Benoîte, qui de 1791 à 1808 fit démolir successivement l'église, le cloître, le logement des prieurs, l'abbatiale et ses dépendances."

(16) J. Poissonnier "Histoire de l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte" 1888 - dans Annuaire - Bulletin de l'Histoire de France - 1921 - p. 154

## VENTE DES PROPRIÉTÉS

Les déclarations faites en 1790 et 1791, d'après les prescriptions de la loi organique sur la constitution civile du clergé, précisent que les revenus de l'abbaye s'élevaient alors à 83.223 livres et ceux de l'abbesse à 16.000 livres (17).

Le district de Saint-Quentin vendit en détail les terrains de l'abbaye, les immeubles, terres, prés et bois qu'elle possédait sur Origny, Craonnelle, Craône, Beaurieux, Chaudardes et autres lieux.

Il serait difficile d'en présenter une liste exhaustive compte-tenu de la disparition de certains documents. Les ventes ci-après sont données à titre d'exemple. (18)

25.1.1791	— Une ferme 1796 arpens de terre, 50 arpens de vergers 35 jallois de prés, bois à Origny .....	185.600 Livres
1.6.1791	— Un moulin à eau usine à bled et tordeoir à Origny .....	100.000 Livres
4.10.1791	— Un moulin à eau usine à bled et tordeoir maison et dépendances à Origny ..	47.200 Livres
les 14 et		
15.11.1791	— En 15 lots : 2.294 jallois de terre et 192 jallois de prés .....	360.400 Livres
20.3.1792	— Une maison .....	20.000 Livres
20.3.1792	— 1 moulin à vent avec ses ustensiles, Batimens et héritages en dépendant provenant de la ci-devant abbaye d'Origny-Ste-Benoîte .....	2.250 Livres
4 Ventose An VI		
	— 32 arpens 40 perches de bois à Origny sur Oise .....	640.000 F
	— 22 arpens 21 verges de bois à Mont d'Origny .....	210.000 F
5 Ventose An VI		
	— 88 arpens 50 perches de bois à Origny sur Oise .....	1.040.000 F
On peut comparer le prix de vente de l'abbaye le 12 Fructidor An VI .....		1.000.000 F
avec celui de 88 arpents 50 perches de bois le 5 Ventose An VI (soit approximativement 30 hectares de bois) .....		1.040.000 F

(17) Ed. Fleury "Le clergé du département de l'Aisne" tome 1 p. 22 cité par J. Poissonnier Ibid. p. 152.

(18) Archives départementales de l'Aisne - Q 1239 P 1 à 32 - Inventaire des domaines nationaux vendus dans l'arrondissement de Saint-Quentin. Extrait concernant Origny-Sainte-Benoîte. Dossiers Q 1242 et 1243 - Vente des biens nationaux aliénés en vertu des lois des 28 Ventose et 6 Floreal An IV.

Valeur des mesures agraires : 1 arpent = 34 ares 19  
1 jallois = 50 verges ou 21 ares 45 centiares - 1 verge ou 1 perche = 12 m<sup>2</sup> 91.

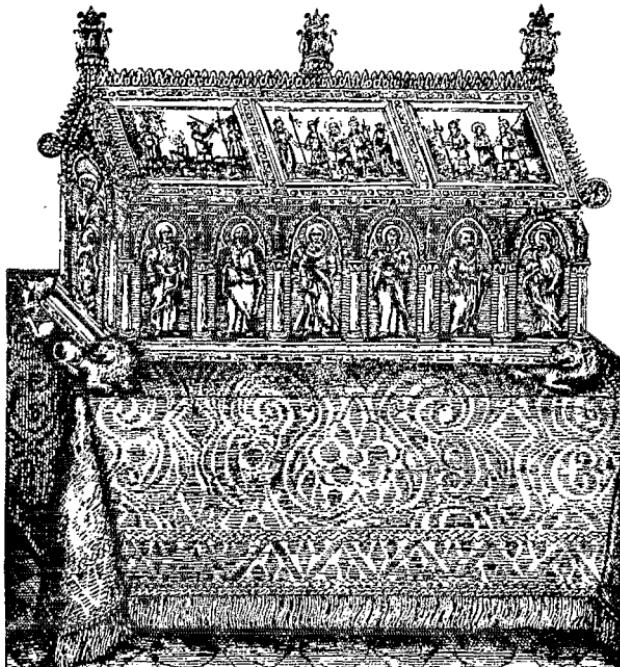
### LE SORT DES AUTRES MEUBLES ET OBJETS DE VALEUR DE L'ABBAYE

Devaient être soustraits à la vente les meubles destinés à l'hôpital pro-visoire de Saint-Quentin et ceux dont la vente ne serait pas avantageuse.

Le 21 janvier 1793, aucune décision n'avait encore été prise pour la totalité des meubles qui formaient l'ornement de l'église (de l'abbaye).

Il n'est pas possible de faire la part des meubles qui furent réservés pour l'hôpital. En ce qui concerne l'église, l'état des objets du culte dressé le 11 Brumaire An II donne la liste suivante (19) :

— 3 petites Saintes-Vierges en cuivre, un reliquaire St-Nicolas, une petite croix, une hache, un reliquaire de Ste-Phrosine, un peigne de Ste-Bleuze, quatre lions de cuivre, le chef de Ste-Benoîte, deux châsses en bois d'ébène, le châsse des 20 000 Vierges, la Ste-Larme, une petite châsse jaune, le chef de St-Félix, le bras de Ste-Benoîte, un globe, une châsse vitrée, deux petites vierges de bois, un pied de fer, une clochette, la grande châsse de Ste-Benoîte, deux portes de fer, le fer du balcon. Signé Godart maire, Caramelle off, Dermontcourt off, Bertaux notable, Méraux notable, Moret notable, Passet procureur, Allizard notable, Moret en permanence, Rigault secrétaire.



(19) Archives départementales de l'Aisne, cité par Ch. Gomart (ibid) p. 349.

Lorsque la Nation fit saisir tous les objets au début de 1794, la municipalité d'Origny-Sainte-Benoîte demanda à conserver la châsse et les reliques de Ste-Benoîte. Le district de Saint-Quentin qui comptait encore dans son sein l'ex-abbé Duplaquet, accueillit favorablement cette requête et autorisa la commune à conserver la châsse, "attendu que c'était là un objet peu important pour l'intérêt de la Nation, que cette châsse a toujours été l'objet de la vénération des catholiques de ce canton et qu'elle ne peut que contribuer au maintien de la religion". La Direction du département approuva l'arrêté du District de Saint-Quentin mais ordonna d'enlever à la châsse l'or, l'argent et les pierreries qui pouvaient l'orner. Celle-ci fut donc envoyée à M. Dacheux bijoutier à Saint-Quentin qui enleva les pierres précieuses. L'état qu'il en dressa le 28 Frimaire An II (19) donne l'inventaire suivant :

8 améthystes, 8 émeraudes, 1 rubis, 1 topaze, 86 grenats, 56 cornalines gravées, 36 agathes, 88 saphirs, 25 pierres mélées, 45 perles fines, 19 pierres communes, 1 pierre de jaspe sanguine avec une figure gravée en relief, 1 petit soleil d'or et plusieurs chatons en or et en argent doré, 1 paquet de pierres fausses.

Tout ce qui avait été réservé lors de la vente du mobilier de l'abbaye, mobilier, livres, tableaux, statues, objets d'art et de piété, tout cela fut chargé sur trente-huit voitures qui vont le déposer sur la grande place de Saint-Quentin (20) où une flamme allumée par une main sacrilège dévore bientôt ce que dix siècle avaient respecté. (21)

## CONCLUSION

Les seuls vestiges qui subsistent aujourd'hui de l'ancienne abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte sont quelques bas de murailles et la maçonnerie d'un puits, dans ce qui est devenu un jardin public.

Seul objet souvenir, ayant échappé à la dispersion ou à la destruction, un console en bois ciré foncé, d'époque Louis XV, richement sculptée, placée dans le fond de l'église actuelle, derrière le chœur. Elle est recouverte d'une plaque de marbre sur laquelle on pose les burettes.

A. VACHERAND

(19) Archives Départementales de l'Aisne, cité par Ch. Gomart (ibid) p. 349.

(20) J. Poissonnier - Ibid p. 154.

(21) Abbé P. Gourmain "Promenades aux environs de Saint-Quentin", in 8° - Laon 1860, cité par J. Poissonnier, Ibid. p. 154.

## ANNEXE

### Q 84 *Commune d'Origny-sur-Oize* *Canton de Ribemont*

1<sup>er</sup> Estimation 21.250 F. mise à prix ou 3/4 - 15.937 F 50 C.  
Art. 13 de l'affiche n° 25

L'an sixième de la République française, Une et indivisible, Le deuxième jour de Pairial et jours suivans, Nous Joseph Gabriel Arnould Mennechet, Expert nommé par Délibération de l'Administration Centrale de l'Aisne, en date du sept ventose dernier, à l'effet de procéder à l'estimation des Domaines Nationaux invendus situés dans l'Arrondissement du Canton de Ribemont ; -Nous sommes en conséquence de la Commission à nous donnée par ladite Administration centrale en sa Séance du six Germinal dernier, transporté en la Commune de Ribemont à huit heures du Matin, Chez Le Citoyen De Martigny Commissaire du Directoire Exécutif près l'Administration Municipale dud. canton de Ribemont, qui nous a accompagné en la Commune d'Origny-sur-Oise, et là en la maison ditte la ci-devant Abbaye dudit lieu. Quoique cette Maison ne fasse encore qu'une seule et même Masse de Batimens, pour parvenir à une expertise plus certaine nous avons cru devoir la décomposer, et faire de chacun des objets séparément examinés une évaluation particulière qui nous conduit avec plus de succès et de précision à l'estimation Générale. En conséquence arrivés en la première Cour, nous avons remarqué pour porte d'entrée une grille en fer d'environ douze pieds de hauteur et de quarante de longueur, y compris Le Grillage des côtés placé sur un mur d'appuy, de trois pieds de hauteur. Nous avons reconnu qu'elle était intacte, à l'Exception des Ornement seigneuriaux abbattus lors de la destruction de tous signes énonciatifs de la féodalité. Nous avons porté l'estimation de la ditte grille à huit cent francs, cy 800 F.

A gauche de cette Grille ou de cette première Cour, avons remarqué La ci-devant Église, devant laquelle est une terrasse d'environ quinze pieds de largeur, retenue par un escalier en pierres bleues, d'environ quarante pieds de longueur. Cette Église est fondue en majeure partie, et il n'en reste de Vestiges que les Murs et le ci-devant chœur qui menace une ruine prochaine, nous l'avons estimé neuf cent francs 900 F.

A droite de ladite Cour, vis à vis l'Église est un Batiment composé de deux étages dans chacun desquels se trouvent huit chambres, qui servaient au Logement tant des Officiers de la Maison, que des Étrangers. Ce Batiment peut avoir cent dix pieds de Longueur, sur vingt-quatre de profondeur, il est couvert en Ardoizes, et le toit en est un peu défectueux. Plus de la moitié des Appartements se trouve délabrée, sans porte ni fenêtres ; La moindre partie doit sa conservation à la location qu'en a faite la République depuis environ trois Ans. Le Rez-de-Chaussée consiste en huit remises ou Buchers, bien voutés en Briques. Derrière ce Batiment est un jardin d'environ vingt verges de terrain, peu Lucratif, au bout duquel est un Canal de la Rivière d'Oize, qui traverse ladite Abbaye ; Nous avons estimé le tout trois mille cinq cent francs 3.500 F.

Vis à vis de ladite Grille, en face de la Rue, nous avons remarqué un Batiment plus élevé que tous Les autres ; cy-devant le Batiment Abbatial ; nous y sommes monté par un escalier double, nous n'avons trouvé dans chacun des deux étages qui le composent que des murs de séparation a demi existans, des Chambres sans porte ni fenêtres si ce n'est quelques restes de chassis échappés aux Dilapidations ; le toit percé de tous cotés au tiers incendié par un Bataillon qui est resté en quartier à Origny il y a environ quatre ans, à occasionné partout une filtration d'eau si considérable, que les poutres, doubleaux et planchers sont la plupart écroulés ; tout en un mot menace ruine. Ce Batiment construit en pierres de tailles et Briques, peut avoir cent trente pieds de longueur, trente cinq de largeur, et quarante cinq de hauteur jusqu'au toit. Nous l'avons estimé deux mille quatre cent francs

2.400 F.

Cette première cour peut contenir cinquante verges de terrein.

Sommes ensuite parvenu par une voute de communication de la hau-teur de quinze pieds, qui se trouve au-dessous dudit Batiment Abbatial, dans une seconde cour, qui sur la droite nous a paru être la basse cour, ou Cour d'exploitation agricole. Nous l'avons parcouru et examiné les batimens qui l'entourent en partie et qui consistent en une Grange de moyenne grandeur couverte en ardoize comme tous les autres batimens, en deux écuries, étable à vache, une Bergerie, poulaliers et Dépendances, avec remises pour les voitures, que nous avons trouvé partout dans l'état le plus défectueux. Au milieu de cette Cour est un Colombier octogone, aussi couvert en ardoize, et très élevé qui nous a paru être le moins endommagé. Nous avons estimé l'ensemble de ces Batimens à six cent francs

600 F.

Cette cour peut contenir un arpent et demi de terrein. Elle conduit par un pont jetté sur le canal dont il a été parlé cy-dessus à un jardin d'environ un arpent et demi de terrein entourré de murs de plus de douze pieds de hauteur assez bien entretenu parcequ'il est loué par la Nation, mais avec assez d'arbres à fruit ; nous l'avons estimé neuf cent francs

900 F.

Revenu sur nos pas, à gauche de la Cour, et de la voute cy-dessus, nous avons remarqué un batiment qui servait de corridor pour aller des appartements de la ci-devant abbesse, à l'intérieur de la Maison ; il est également composé de deux étages, et peut avoir soixante dix pieds de Longueur, sur trente de Largeur, y compris certains cabinets adjacens avec trente cinq de hauteur jusqu'au toit ; il ne reste a proprement dire, que le toit et les murailles : nous l'avons estimé cinq cent francs, cy

500 F.

Vis à vis de ladite voute, nous avons apperçu une grande porte verte, qui servoit jadis de Cloture aux ci-devant Relligieuses ; nous l'avons trouvé sans serrure ; sommes alors entré dans une vaste cour, en face de laquelle et sur la même ligne que ladite porte nous avons reconnu un immense batiment, aussi à deux étages qui peut avoir deux cent pieds de longueur, trente pieds de largeur, et quarante de hauteur, et faisant face au Midy ; Le premier étage comprenoit les parloirs, salle commune, infirmerie, Réfectoire, et, Le second Les cellules des ci-devant Relligieuses ; nous avons parcouru ces différens appartemens, autant que le danger a pu nous le permettre, et nous n'avons trouvé que des murs de séparation

croulés ou bien des endroits, sans porte ni fenêtres, des poutres et planchers tombés ou prêts à tomber de pourriture causée par la Chute des Eaux ; pourquoi nous l'avons estimé à quatre mille francs 4.000 F.

Derrière ce Batiment est un terrain dit autrefois le Cloître, qui conduisait à la ci-devant Église, formant un quarré parfait ; chaque allée est voutée en pierres de tailles, mais qui menacent ruine de tous cotés ; chacune d'elles peut avoir cent pieds de longueur ; nous avons estimé ce cloître, à la somme de quatre cent francs 400 F.

A droite dudit Batiment des ci-devant Relligieuses, en est un autre, jadis destiné à Recevoir les blés de Redevance. Les deux étages dont il était composé n'étoient que des greniers en planches et non pavés, andes-sous desquels, c'est-à-dire au rez de chaussée étaient de petites chambres dont à peine il reste quelques séparations ; Cependant les murs dudit Batiment sont encore en assez bon état, et la couverture moins défectueuse. Nous avons trouvé environ cent cinquante pieds de longueur, y compris un autre batiment adjacent, et qui avance à l'Extrémité de plus de vingt pieds sur la Cour, et vingt cinq pieds de largeur sur quarante de hauteur jusqu'au toit ; nous avons porté l'évaluation des deux réunis à la somme de deux mille francs 2.000 F.

A gauche dudit Batiment des Relligieuses, ou de la Cour, en est un qui forme corps avec luy par angle droit ; le Rez de Chaussée comprenoit des Buchers, et l'étage supérieur une continuation de Chambres de Relligieuses ; même défectuosité ; ce Batiment contient environ cent pieds de longueur, sur cinquante de largeur ; nous l'avons estimé quatorze cent francs 1.400 F.

Ce dernier Batiment est séparé d'un autre appellé la Boulangerie, qui peut avoir soixante pieds de longueur, sur quinze de largeur, et que nous avons estimé à la somme de trois cent francs, cy 300 F.

Cette Cour contient un arpent environ.

A coté du Batiment de la Boulangerie, est la porte d'un jardin potager, bien fermé de Murailles et qui peut contenir au moins un arpent et demi de terrain, d'un assez mauvais sol, avec quelques arbres à fruits. Nous avons porté son estimation à huit cent francs 800 F.

Une Muraille sépare ce dernier jardin de deux autres petits qui se trouvent derrière et à Coté de la Boulangerie, et qui peuvent contenir environ quarante cinq verges, sans aucun arbre à fruit, nous les avons estimé cent cinquante francs, cy 150 F.

En face de ladite cour, est un assez beau clos de pommiers à demi fermé par les murailles de clôture et qui contient près d'un arpent et demi. Nous l'avons estimé neuf cent francs, cy 900 F.

A coté de ce Verger, est un autre emplacement mis en culture depuis environ quatre ans, de la contenance aussi d'un arpent et demi, dénué totalement d'arbres et d'un très mauvais sol, avec un petit batiment adjacent dont il ne reste que les murs, dit autrefois la Brasserie, nous l'avons estimé trois cent francs 300 F.

Le terrain est séparé par le canal de la Rivière d'Oize dont il a été parlé plus haut, d'un autre jardin, dit autrefois La Houblonière, qui peut contenir un arpent, avec quelques arbres à fruit, et dont le sol est de moyenne qualité. Nous l'avons estimé six cent francs 600 F.

Ensuite sommes passés dans les caves, que nous avons reconnu en bon état, et toutes bien voutées en briques. Nous avons porté leur évaluation à la somme de huit cent francs, cy 800 F.

Ainsi en résumant notre opération, sommes d'avis que La ci-devant abbaye d'Origny-sur-Oize, consystante en batimens, Cours, Verger, et Jardins potagers, le tout de la contenance d'environ douze arpens de terrain, bien fermés de murs batis partie en pierres de taille, partie en briques, avec pietement de Grès, et de douze à quinze pieds de hauteur, peut actuellement valoir en Capital la Somme de Vingt et un Mille deux Cent Cinquante francs, cy 21.250 F.

Et de tout ce que dessus nous avons fait et rédigé notre présent procès-verbal que nous avons affirmé sincère et véritable en notre ame et conscience, après avoir opéré - pendant cinq jours, tant pour la visite, Expertise, que rédaction dudit procès-verbal ; Et a le Commissaire du Directoire Exécutif signé avec nous, après lecture faite, Les jour et an susdits.

Signé DEMARTIGNY

Signé MENNECHET

Enregistré à Origny le 6 Prairial an 6<sup>e</sup> - Reçu un franc.

Signé PANOZET

---

Légende du Plan de la page 61

---

1	Plan du Monastère d'Origny-Ste-Benoîte d'après un ancien plan de 1770 environ qui se trouvait chez M. Moret percepteur en 1837.	17	Parloir
2	Rue du Calvoix	18	Infirmerie
3	Rue du Curreaux	19	Logement des domestiques
4	Rue du tordoir	20	Frange
5	Route d'Origny-Ste-Benoîte à St-Quentin	21	Colombier
6	Emplacement de l'église et du cimetière d'Origny	22	Basse-cour
7	Glacière	23	Logement de l'abbesse
8	Verger	24	Bras de la rivière d'Oise
9	Jardin potager	25	Brasserie
10	Jardins	26	Blanchisserie
11	Pavillon	27	Bergerie
12	Fournil	28	Hangar
13	Ruelle du cimetière	29	Boucherie
14	Dortoir	30	Écurie
15	Lieux communs	31	Puits
16	Cour	32	Cour d'honneur
		33	Logement du portier
		34	Place publique
		35	Église